

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 JUIN 2017**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, M. GIRARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, E. MIGNON, A. MAZINGUE-DESAILLY, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, B. VIOLETTE, E. WERFELI.

Absents excusés :

P. BOULET

C. MONIS-ARRAIOL

La séance est ouverte à 20 H 55.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet
- Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet

et de supprimer de l'ordre du jour les points suivants :

- Convention ZAC des Peupliers
- Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales

ADOPTE à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, 10 voix POUR, 1 voix CONTRE, 2 ABSTENTIONS,

- **DEMANDE** à ce que les rythmes scolaires reviennent à 4 jours,

LE CONSEIL MUNICIPAL, 5 voix POUR, 4 voix CONTRE, 4 ABSTENTIONS,

- **DEMANDE** à ce que les rythmes scolaires reviennent à 4 jours dès la rentrée scolaire 2017/2018 sous réserve de la publication du décret de dérogation,

LE CONSEIL MUNICIPAL, 4 voix POUR, 3 voix CONTRE, 6 ABSTENTIONS,

DECIDE de réévaluer les tarifs périscolaires sur 4 jours pour l'année scolaire 2017/2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL, 4 voix POUR, 3 voix CONTRE, 6 ABSTENTIONS,

DECIDE de réévaluer les tarifs périscolaires sur 4 jours et demi pour l'année scolaire 2017/2018,

DECIDE d'ouvrir à compter du 15 juin 2017 un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet.

DECIDE d'ouvrir à compter du 15 juin 2017 un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 00 H 17.

En Mairie, le 20 juin 2016

Le Maire,
Bernard JACQUEMARD